



probleme de voisinage

Par **manou B**, le **20/04/2020 à 10:29**

Bonjour,rrnrje suis en HLM qui est assezvieux, donc mal isolé phonetiquement, ma voisine m'accuse de faire du bruit diurne et nocturne lorsque je reçois ma famille, type les petits enfants qui pleurent (ils viennent en general 2 heures le oir pour souper, une fois la semaine) ou un repas d'anniversaire ou j'avais prevenu par un mot, resultat les gendarmes à minuit 45. j'ai reçu un courrier des hlme me menaçant de poursuites.rrnrje ne comprends pas qu'il accepte qu'un son de cloche et qu'il m'accuse que puis je faire svprnrnmerci

Par **jodelariege**, le **20/04/2020 à 10:45**

bonjourrrnrles gendarmes ont il constaté du bruit lorsqu'ils sont venus à votre appartement?
rrnrmettre un mot n'autorise pas à faire du bruit plus que de raison ... imaginez 20 locataires ,20 anniversaires dans le mois 20 mots et 20 soirées dans le bruit..rrnrnde toute façon depuis un mois vous ne recevez plus personne ,non?